

Chers amis,

La France mais aussi le monde traversent aujourd'hui une période délicate. Il faut un candidat conscient des freins à la croissance de notre pays mais aussi pleinement convaincu des atouts de la France et de notre capacité à rebondir.

Si vous aussi vous souhaitez soutenir l'action d'Alain Juppé, le don est un moyen efficace de le faire. Son micro parti – le CAP AJ – est exclusivement financé par la générosité des Français qui désirent l'aider. Votre soutien est donc un geste très fort pour lui donner les moyens d'être notre candidat.

J'apporte mon soutien en faisant un don de

€

Les campagnes électorales ont un coût : votre soutien financier lui donnera tous les moyens nécessaires pour expliquer, convaincre et rassembler, le plus grand nombre de français autour de son projet. Merci pour cet engagement au service de la France.

			 	 	-
Prénom :	N	lom :			
Adresse :					
Code postal :	Ville :				
Mobile :	Е	-mail :			

- => (Votre don vous donne droit à une réduction annuelle d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de son montant, dans la double limite de 20% du revenu imposable et de 15000€ de dons par foyer fiscal. Ainsi un don de 50€ vous coûtera « réellement » 17€, un don de 200€ reviendra à 68€, un don de 500€ à 170€.)
- □ En faisant un don à l'ANFCAPAJ, je certifie sur l'honneur être une personne physique de nationalité française, que conformément à la loi N°95-65 du 19 janvier 1995 relative au financement de la vie politique, le règlement de mon don ne provient pas d'une personne morale (société, association, société civile, ...) mais de mon compte bancaire personnel et que je respecte le plafond annuel de 7500€ de dons et cotisations aux formations politiques conformément à l'article 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988.

Formulaire à remplir et à adresser, accompagné de votre chèque libellé à ANFCAPAJ, à : ANFCAPAJ – 29, bd Raspail -75007 Paris

MENTIONS LEGALES: Les dons et cotisations aux partis politiques sont plafonnés à 7500€ par personne et par an pour l'ensemble des formations politiques, conformément à l'article 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988. Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos dons et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage du CAP AJ POUR LA FRANCE et de l'ANFCAPAJ (Association nationale de financement du CAP AJ POUR LA FRANCE) agrément CNCCFP du 20/10/2014. En retournant ce formulaire, vous autorisez celles ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des co-contractants qui, en leur qualité de sous-traitants du CAP AJ POUR LA FRANCE n'agiront que sur instruction de ce dernier et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires ont des activités dans des pays situés en dehors de l'Union Européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Pour s'assurer d'un niveau de protection suffisant, vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi du 6 janvier 1978 ou, en ce qui concerne les Etats-Unis, à des entités adhérant aux principes du Safe Harbor. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à : donateurs@agispourlafrance.fr ou à LE CAP AJ POUR LA France – 29 bd Raspail – 75007 PARIS